

Mutation-promotion ou mutation-placard à la mairie ?

Trop rigoureux, trop sérieux pour rester en poste

Je suis flatté que l'on reconnaisse mes qualités pour occuper ce haut poste essentiel à la vie municipale », lâche, ironique, Philippe Serre. Droit de réserve oblige, il n'en dira pas plus et ne fera pas de commentaire sur sa mutation surprise à la direction de la "prospective et observation du territoire". Une fonction nouvellement créée pour, dixit la direction des RH de la mairie, « permettre de rassembler et d'analyser les éléments à un niveau transversal permettant à la direction générale et aux élus de piloter l'approche stratégique et la cohé-

rence de la mise en œuvre de l'action municipale. » Comprenne qui pourra. Mais ce n'est pas ce jargon abscons qui fait le plus grincer, c'est plutôt la stratégie du maire qui interpelle l'opposition. Pour la chef de file de l'opposition municipale, Samia Soultani-Vigneron, cette mutation « est une véritable politique de verrouillage qu'impose le maire. Il mute le directeur (ndlr : Philippe Serre) en charge des élections, poste-clé désormais vacant à quelques mois des élections municipales. Cette dérive nous apparaît comme étant extrêmement dan-

gereuse d'autant plus qu'il s'agit d'un représentant syndical dont tous louaient la droiture et le légalisme dans l'application de la réglementation ». Il faut rappeler que Philippe Serre s'était opposé à la municipalité qui, lors des dernières cantonales, avait refusé la présidence d'un bureau de vote à une représentante de l'opposition, Chantal Grandière, contrairement à ce que prévoit le code électoral. En 31 ans de fonction à ce poste, Philippe Serre n'a jamais été

confronté à un quelconque contentieux même lorsque les résultats étaient très serrés : comme en 1998, lors des cantonales, Hervé Eon (gauche) avait été élu avec cinq voix d'avance sur François Zocchetto. Légitimiste et rigoureux, Philippe Serre aurait donc été nommé à la direction "Prospective et observation" pour ses qualités professionnelles. L'opposition n'y croit pas. Pour elle, c'est une mise à l'écart, voire au placard. « Il sera remplacé par

« Les tripatouillages de la majorité »

un affidé de la municipalité. Pour masquer ces tripatouillages, la majorité a créé quatre postes de direction en moins d'un mois (prospective et observation ; ressources humaines ; prestations à la population ; animation et démocratie locale). A qui ces directions seront-elles confiées ? Qui serviront-elles ? Quels en sont les coûts, l'utilité et l'intérêt général ? », s'interroge Samia Soultani-Vigneron. Autant de questions qu'elle pourra poser lors du prochain conseil municipal ce lundi 17 juin.

J.-M. Desauvai